

AVIS PUBLIC

Prolongement des postes à quai B1-B2 au port de Bécancour sur le territoire de la ville de Bécancour

Cet avis est publié afin d'informer le public du début de l'évaluation environnementale du projet de prolongement des postes à quai B1-B2 au port de la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour (SPIPB).

Le projet de prolongement consiste en la réfection et du prolongement des postes à quai B1-B2 de 40m longueur. Ce projet s'intègre dans le projet global de réaménagement portuaire, Horizon Bécancour.

L'avis de projet déposé le 9 juin 2025 par la SPIPB, ainsi que la directive du ministre relative à la réalisation de l'étude d'impact du projet sont accessibles pour consultation dans le registre public des projets assujettis à la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement (PÉEIE) du MELCCFP, à l'adresse internet suivante : www.ree.environnement.gouv.qc.ca.

Toute personne, tout groupe ou municipalité peut faire part au ministre de ses préoccupations sur les enjeux et impacts du projet par écrit, et au plus tard le 12 août 2025. Les préoccupations peuvent être transmises au ministre par l'entremise du registre public des évaluations environnementales à l'adresse internet mentionnée plus haut.

La période de consultation publique est du 2 juillet au 12 août 2025.

Des renseignements supplémentaires peuvent être obtenus relativement au processus d'évaluation environnementale de ce projet au 418-521-3830 et sur le site internet du MELCCFP <https://www.environnement.gouv.qc.ca/>

Date de l'avis : 2 juillet 2025

Cet avis est publié par la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour conformément à l'article 31.3.1 de la Loi sur la qualité de l'environnement (chapitre Q-2).